

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 20 décembre 2024

Objet : Délégation de signature à M. Guillaume VALADE, Directeur de l'habitat, au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social, et à Mme Sandrine SOREL, Directrice générale adjointe des services, Responsable de Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social à Limoges Métropole.

MP 25855

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article 1325-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Guillaume VALADE, Directeur de l'habitat au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de l'habitat ;
- Tout bon de commande, y compris sous la forme KIMODE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieurs à 35 000 € HT de la Direction de l'habitat ;
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de l'habitat, incluant pas d'engagement supplémentaire, notamment les plans annexes à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un nouveau travail et/ou option ;
- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'habitat ;
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations qualifiées de caractère opérationnel de travaux d'un montant inférieur de la Direction de l'habitat ;
- Assurances aux règlements intérieurs des aires d'accueil des gens de voyage et de l'aire de grande énergie ;
- Certificats de présence et de séjour sur les aires d'accueil des gens de voyage et les services sanitaires ;
- Tout bon de commande annuel de la Société d'équipement de Limousin (SEL) pour la partie formation du marché 2023-0168 ;
- Tout bon de commande SEL2 pour le traitement de nouveaux dossiers de travaux pour les Départements programmes d'implantation de l'habitat (DPIH) et pour les Départements programmes d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (DPAH RU) dans le cadre du marché 2023-0168 ;
- Tout bon de commande SEL2 pour le reste d'un habitat existant dans le cadre du marché 2023-0168 ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Guillaume VALADE, Directeur de l'habitat au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social et à Mme Sandrine SOREL, Directrice générale adjointe des services

1 DOCUMENT - Publié le 20 Décembre 2024

 **25855.pdf**
(.pdf, 158,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**